

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nancy Bulger	Numéro de permis 2015725	Date d'inspection Le 27 mars 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire Les Amis de la Passerelle		Numéro de téléphone (506) 397-1984	
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Ratio respecté lors de mon inspection annuelle

Discussion avec l'exploitante concernant les rapports d'incidents, vérification des terrains jeux extérieurs, les profils des enfants, dossiers des éducatrices, formulaires de médicament.

Lors de mon inspection j'ai pu observer la collation, le lavage des mains, jeux libres ainsi que les jeux extérieurs.

L'aire de jeu tel que la surface protectrice et les modules de jeux seront inspectés au printemps-été.

La halte est conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.

original signé par  
Karine Basque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 mars 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Nancy Bulger

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 mars 2023

\_\_\_\_\_  
Date